

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-11-172
Séance du 29 novembre 2023

Objet : Modification de la composition de la commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
27	5	1

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 29 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 17 novembre 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Mourad **ABADLI**, Nicole **SAGE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Christian **BAUME** procuration à P. **BERTHOMIEU**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Sylvain **HILLE** procuration à M. **CEGIELSKI**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **MUCCIO**, Alain **POMMIER** procuration à J-L **MORELLI**

Conseillers municipaux absents : Pascale **BORDES**

Secrétaire de séance : Monique **GRAZIANO-BAYLE**

Objet : Modification de la composition de la commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie

Vu l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la mise en place par la délibération n°2022-09-105 du 14 septembre 2022 des 3 commissions municipales suivantes :

- la commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive,
- la commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie,
- la commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique.

Considérant que la composition des commissions municipales doit respecter le principe de la représentation proportionnelle de chacune des tendances du conseil pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale,

Considérant qu'il convient de modifier la composition de la commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie afin de respecter l'expression pluraliste des élus.

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale et sportive du 15 novembre 2023,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de fixer le nombre de membres à 13 titulaires et 9 suppléants,
- de fixer la répartition des membres de la façon suivante :
 - 7 titulaires et 7 suppléants pour « Bagnols2020 Continuons ensemble »,
 - 3 titulaires et 2 suppléants pour « Rassemblons Bagnols »,
 - 1 titulaire pour « Alliance citoyenne »,
 - 1 titulaire, conseiller indépendant,
 - 1 titulaire, conseiller indépendant.

Commission travaux, aménagement urbain, environnement et cadre de vie		
	Titulaires	Suppléants
<i>Bagnols 2020 Continuons ensemble</i>	BERTHOMIEU Philippe	BOISSEL Carine
	GRAZIANO-BAYLE Monique	SUAU Christian
	OBID Jennifer	ROUQUAIROL Justine
	SELLENS Michel	COUSTON Maxime
	SAGE Nicole	FOURNIER Marilyne
	ROUX Claude	ABADLI Mourad
	MUCCIO Christine	BAUME Christian
<i>Rassemblons Bagnols</i>	NASS Bernard	BORDES Pascale
	MORELLI Jean-Louis	
	MARQUES ROUX Léopoldina	
<i>Alliance citoyenne</i>	VINCENT Thierry	/
<i>Conseiller indépendant</i>	JACKEL Jérôme	/
<i>Conseiller indépendant</i>	WIRY Olivier	/

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 29 novembre 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET



Le **04 DEC. 2023**

et publié le

04 DEC. 2023